

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Association Départementale


OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pedagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé

51160 AY

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 263 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 282 affiliés, ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre l'intégralité des 278 comptes rendus financiers lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 16 307,02 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans certains comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 837,54 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans d'autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 15 janvier 2015

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 51 MARNE

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 756,80	1 711,97	44,83	104,83	Fonds associatif	72 408,67	70 650,43
Terrains					Report à nouveau	1 159 660,69	1 132 041,73
Constructions					Résultat de l'association	-21 753,65	64 752,91
Installations et matériels d'activités	13 664,37	13 664,37			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	4 787,99	4 613,65	174,34	407,68	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	1 210 315,71	1 267 445,07
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	3 500,00	12 923,92
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 209,16	19 989,99	219,17	512,51	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 500,00	12 923,92
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 509,28		2 509,28	1 109,07	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	1 417,16	2 503,85
Coopératives et usagers divers	205,80		205,80	460,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 896,50		1 896,50	570,33	Fournisseurs	4 203,19	4 400,80
Autres créances (dont erreurs débitrices)	21 547,02		21 547,02	7 062,43	Dettes fiscales et sociales	5 832,08	4 245,55
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		3 089,45
Disponibilités	1 198 947,31		1 198 947,31	1 287 598,42	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	984,58	5 788,16
Charges constatées d'avance	2 527,65		2 527,65	5 284,04	Produits constatés d'avance	1 600,01	2 200,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 227 633,56		1 227 633,56	1 302 084,29	TOTAL DETTES	14 037,02	22 227,81
TOTAL GENERAL	1 247 842,72	19 989,99	1 227 852,73	1 302 596,80	TOTAL GENERAL	1 227 852,73	1 302 596,80



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 51 MARNE

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	393 930,45	362 606,81
Ventes de produits pour cessions	779 647,28	752 560,33
Prestations de service et animations	498 793,58	496 419,65
Subventions d'exploitation	444 458,88	435 979,44
Produits divers de gestion courante	406 750,95	473 289,01
Reprises sur provisions	12 923,92	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		2 506,64
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 536 505,06	2 523 361,88
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	505 799,40	510 290,17
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 400,21	417,05
Achats de fournitures administratives	876,04	609,98
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 670 626,64	1 567 070,61
Impôts et taxes	2 771,25	1 721,45
Salaires bruts	28 475,58	20 523,52
Charges sociales	9 855,90	10 096,44
Autres charges	293 360,73	299 881,71
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	55 977,33	75 953,33
Dotations aux provisions	3 500,00	850,01
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 569 842,66	2 487 414,27
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-33 337,60	35 947,61
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	15 800,28	5 505,68
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	15 800,28	5 505,68
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	15 800,28	5 505,68
RESULTAT COURANT (I + II)	-17 537,32	41 453,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	70 726,51	51 045,45
Sur opérations en capital		100,00
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	70 726,51	51 145,45
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	74 942,84	27 845,83
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	74 942,84	27 845,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-4 216,33	23 299,62
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-21 753,65	64 752,91

TOTAL DES PRODUITS

2 623 031,85

2 580 013,01

TOTAL DES CHARGES

2 644 785,50

2 515 260,10

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 51 MARNE

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2014. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

	Exercice clos	Exercice précédent
Les données caractéristiques sont :		
Total du bilan :	1 227 852,73 €	1 302 596,80 €
Résultat de l'exercice :	-21 753,65 €	64 752,91 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	282	278
dont coopératives et foyers agrégés :	263	278
dont coopératives et foyers non agrégés :	19	0
Nombre de coopérateurs :	26 453	26 334
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	4 917	5 529
soit un équivalent temps plein de	3	3 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2013/2014 s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2013/2014 à 48 421 € soit environ 1,95% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.							
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.							
Résultat exercice :	-21 753,65	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>7 897,97</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>-29 651,62</td><td>pour les C.R.F. agrégés</td></tr> </table>	— dont	7 897,97	pour le siège départemental	— dont	-29 651,62	pour les C.R.F. agrégés
— dont	7 897,97	pour le siège départemental						
— dont	-29 651,62	pour les C.R.F. agrégés						
Autres créances :	21 547,02	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>5 240,00</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>16 307,02</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs</td></tr> </table>	— dont	5 240,00	pour le siège départemental	— dont	16 307,02	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
— dont	5 240,00	pour le siège départemental						
— dont	16 307,02	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs						
entre total actif et total passif constatés dans		282 C.R.F. agrégés.						
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.								
Autres dettes :	984,58	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>147,04</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>837,54</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs</td></tr> </table>	— dont	147,04	pour le siège départemental	— dont	837,54	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
— dont	147,04	pour le siège départemental						
— dont	837,54	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs						
entre total actif et total passif constatés dans		313 C.R.F. agrégés.						
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.								
Disponibilités :	1 198 947,31	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>84 407,72</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 114 539,59</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	— dont	84 407,72	pour le siège départemental	— dont	1 114 539,59	pour les C.R.F. agrégés,
— dont	84 407,72	pour le siège départemental						
— dont	1 114 539,59	pour les C.R.F. agrégés,						
soit en moyenne environ		4 237,79 par C.R.F. agrégé.						

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	55 977,33	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>293,34</td><td>pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>55 683,99</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives</td></tr> </table>	— dont	293,34	pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements	— dont	55 683,99	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
— dont	293,34	pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements						
— dont	55 683,99	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives						
soit en moyenne environ		211,73 par C.R.F. agrégé.						
Total des produits :	2 623 031,85	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>163 641,09</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>2 459 390,76</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	— dont	163 641,09	pour le siège départemental	— dont	2 459 390,76	pour les C.R.F. agrégés,
— dont	163 641,09	pour le siège départemental						
— dont	2 459 390,76	pour les C.R.F. agrégés,						
soit en moyenne environ		9 351,30 par C.R.F. agrégé.						
Total des charges :	2 644 785,50	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>155 743,12</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>2 489 042,38</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	— dont	155 743,12	pour le siège départemental	— dont	2 489 042,38	pour les C.R.F. agrégés,
— dont	155 743,12	pour le siège départemental						
— dont	2 489 042,38	pour les C.R.F. agrégés,						
soit en moyenne environ		9 464,04 par C.R.F. agrégés						
Résultat net moyen :		-112,74 par C.R.F. agrégé.						

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,7	0,7
Total	1,7	1,7

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	235	273
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	8	18
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	199	204
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	3
Participants aux séances de formation (estimation)	11	11

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 51 MARNE

2013-2014

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 756,80	1 711,97	44,83	104,83	Fonds associatif	72 408,67	70 650,43
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	7 897,97	1 758,24
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	13 664,37	13 664,37			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	4 787,99	4 613,65	174,34	407,68	TOTAL FONDS PROPRES	80 306,64	72 408,67
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	3 500,00	12 923,92
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 209,16	19 989,99	219,17	512,51	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 500,00	12 923,92
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 509,28		2 509,28	1 109,07	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	1 417,16	2 503,85
Coopératives et usagers divers	205,80		205,80	460,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 896,50		1 896,50	570,33	Fournisseurs	4 203,19	4 400,80
Autres créances	5 240,00		5 240,00	4 152,78	Dettes fiscales et sociales	5 832,08	4 245,55
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		3 089,45
Disponibilités	84 407,72		84 407,72	92 952,51	Autres dettes	147,04	3 269,00
Charges constatées d'avance	2 527,65		2 527,65	5 284,04	Produits constatés d'avance	1 600,01	2 200,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	96 786,95		96 786,95	104 528,73	TOTAL DETTES	13 199,48	19 708,65
TOTAL GENERAL	116 996,11	19 989,99	97 006,12	105 041,24	TOTAL GENERAL	97 006,12	105 041,24

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 51 MARNE

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	50 452,70	49 123,20
Ventes de produits pour cessions	21 223,89	21 402,72
Prestations de service et animations	19 536,87	22 016,09
Subventions d'exploitation	44 757,76	35 707,00
Produits divers de gestion courante	2 232,00	2 211,71
Reprises sur provisions	12 923,92	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		2 506,64
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	151 127,14	132 967,36
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	7 988,51	7 990,71
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 400,21	417,05
Achats de fournitures administratives	876,04	609,98
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	63 001,94	59 040,03
Impôts et taxes	2 771,25	1 721,45
Salaires bruts	28 475,58	20 523,52
Charges sociales	9 855,90	10 096,44
Autres charges	40 368,70	35 896,00
Dotations aux amortissements	293,34	293,34
Dotations aux provisions	3 500,00	850,01
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	155 731,05	137 438,53
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-4 603,91	-4 471,17
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	11 678,78	5 137,94
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	11 678,78	5 137,94
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	11 678,78	5 137,94
RESULTAT COURANT (I + II)	7 074,87	666,77
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	835,17	994,62
Sur opérations en capital		100,00
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	835,17	1 094,62
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	12,07	3,15
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	12,07	3,15
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	823,10	1 091,47
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	7 897,97	1 758,24

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL OCCE MARNE

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2014, dont le total est de 97 006.12 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 7 897.97 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 756,80			1 756,80
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	14 203,37		539,00	13 664,37
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	5 972,22		1 321,13	4 651,09
Mobilier de bureau	136,90			136,90
Immobilisations en cours				
Total	22 069,29		1 860,13	20 209,16

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : Néant

Cessions de 2 ordinateurs : 1 321.13 € (valeur nette comptable nulle) . Cession de la Sono : 539.00 € (valeur nette comptable nulle)

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 651,97	60,00		1 711,97
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	14 203,37		539,00	13 664,37
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 564,54	233,34	1 321,13	4 476,75
Mobilier de bureau	20%	136,90			136,90
Total		21 556,78	293,34	1 860,13	19 989,99

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahier de comptabilité	67.20
Agendas coopératif	1 630.39
Licences compta WEB	18.00
CD « écoles qui chantent »	556.86
CD « écoles qui folkent »	236.83
	2 509.28

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	205,80		205,80
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	205,80		205,80

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

UR CHAMPAGNE ARDENNE **1896.50**

7. Autres créances

Produits à recevoir	2 732.00
Subventions à recevoir	2 508.00
	5 240.00

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

9. Disponibilités

Banque Crédit Agricole	1 390.28
Livret A Crédit Agricole	68 766.23
Intérêt courus à recevoir	14 236.35
CCP (cf. III.4)	-1 417.16
Caisse	14.86
	82 990.56

10. Charges constatées d'avance

Loyers Machine à affranchir payés d'avance (4/12)	129.73
Bons de soutien	1 435.15
Assurances MAIF payées d'avance (4/12)	155.79
Abt revue Animation & Education (4/12)	807.00
	2 527.65

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	12 923,92		12 923,92	
Autres provision pour charges		3 500,00		3 500,00
Provisions pour charges	12 923,92	3 500,00	12 923,92	3 500,00
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	12 923,92	3 500,00	12 923,92	3 500,00
Dotations / reprises d'exploitation		3 500,00		
Dotations / reprises financières				
Dotations / reprises exceptionnelles				
Total		3 500,00		

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 12 923,92

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____

Sandra BACHELIN (Secrétaire Comptable) a quitté l'OCCE 51 le 15/07/14, il y a donc eu reprise de la provision pour retraite de personnel.

La provision pour charges de 3 500,00 € concerne les charges à engager du fait de la décision de l'OCCE 51 de déménager (déménageurs, frais de télécommunication, divers équipements nécessaires....)

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés : Néant

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Solde compte bancaire de la banque postale (cf. II.9.) 1 417.16

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs 43.19
 Fournisseurs, factures non parvenues 4 160.00
4 203.19

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 0.00
 Urssaf 2 136.22
 Retraite complémentaire 444.99
 Uniformation 237.87
 Etat charges à payer 3 095.71
 Autres organismes 28.83
 Chèques déjeuner -126.00
 Rémunération 14.46
5 832.08

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

0.00

9. Autres dettes

Claire PENET 147.04
147.04

10. Produits constatés d'avance

Subvention pour 2014/2015 1 600.01
1 600.01

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	26 453	26 334
Cotisation nationale par coopérateur	0,95 €	0,93 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,95 €	0,93 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	50 452,70	49 123,20
Cotisations versées à la Fédération	25 130,35	24 490,62
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	25 130,35	24 490,62

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général		
Subventions communes	6 000.00	3 225.00
Subventions Classes PAC/Conseil Général et Classes d'Eau/Agence de l'Eau	33 451.00	31 382.00
Autres subventions (Fédération OCCE, Crédit Agricole, etc...)	5 306.76	1 100.00
Total	44 757.76	35 707.00
Dont versées aux coopératives	39 868.70	35 137.00

3. Produits exceptionnels

Dons divers reçus	827.65
Autres	7.62
	835.17

4. Charges exceptionnelles

Sur opération de gestion	12.07
	12.07

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 1 068.20 €. Echéance du contrat : 01/09/2015	1 327.15
	1 327.15

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, la secrétaire comptable ayant quitté l'association le 15/07/14, il n'y a plus de droit au DIF au 31/08/14.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Aÿ, de locaux (environ 30 m²) dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Aÿ II (convention du 26/06/1986 et avenant du 04/03/1996).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 2 730 heures de travail valorisées à 75 075 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**
 - Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 25/11/93 approuvée par l'assemblée générale du 17/11/1993). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :
 - - un compte «centralisateur» (n°0395044W023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,
 - - un compte « titres » de placement en SICAV (n°3b230395044001), alimenté par le compte « centralisateur ».
- Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.
- Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	218	204
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	894 634.77	907 860.56
Montant des intérêts nets perçus	10 835,63	6 014.78
Pourcentage perçu par le siège	100%	50% (3862.91€)